

Saint-Aunès, le 21 juillet 2017

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	Spiruline du Val de Dagne Emmanuel ROUSSEAU 2 Place de la Mairie 11220 Montlaur
Objet de l'essai : Auto-contrôle Référentiel d'essais : SPIRULINE2017-FSF-ALI	
N° Dossier : 000042326 N° Echantillon : BECH2017-22375 Date d'analyse : 18 juillet 2017	

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :	Par : Vos soins
Expédié le : 15/07/2017	Par : AQMC
Réceptionné le : 17/07/2017 09:00	T°C Produit à réception : NC
T° C Produit Prélevé : NC	T°C Meuble : NC
Site de prélèvement : NC	Lieu de prélèvement : NC

TRACABILITE ECHANTILLON

Dénomination : Spiruline (PRES: poids SEC: solaire + déshum. TP:40°C)

Fabricant : NC	Nbre d'unités : 1
Fournisseur : NC	N° CEE / Emb : NC
Marque : NC	DLC / DLUO : 01/07/2019
Emballage/poids : Sachet alu. scellé / 50g	N° Lot : 2017-03
Date de fabrication : NC	N° Bon de Commande : NC
Date d'emballage : NC	Date de congélation : NC
Date Rupture chaîne du froid : NC	Date de déconditionnement : NC

Observations diverses : Origine française. Récolte du 23/06/2017 au 13/07/2017.

NC : Non communiqué

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	130 000	CH Acceptable
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Anaérobies Sulfite-réducteurs à 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	230	CH Acceptable
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CS Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	NF V08-057-1/Méthode spirale*	UFC/g	100	<100	CS Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Absence	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions* :	Qualité microbiologique acceptable
Commentaires :	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène, CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (*) : nombre N, (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. NC : information non communiquée et/ou non renseignée.
Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC.
Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats.

Ghislain LUCIBELLO
Le Directeur Technique